



COMPLEMENT PRÉPARATION À L'HABILITATION DU PERSONNEL REALISANT DES OPERATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE basse tension		
OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
<ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de mettre en application les prescriptions de sécurité lors des opérations électriques. - En fonction des résultats acquis, permettre à l'employeur de délivrer une habilitation. 	Tout personnel chargé de réaliser des opérations d'ordre électrique.	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir les compétences techniques nécessaires - Pas de contre indication médicale
NOMBRE DE PARTICIPANTS : Groupe de 8 personnes maximum.		
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION Selon Norme NF C 18-510		
THÉORIE		PRATIQUE
<p>1. Généralités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des risques et incidence sur le comportement. - Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique. - Les personnes habilitées, les ouvrages électriques. - Les opérations, les zones d'environnement, les documents écrits. - Les fonctions des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation - Les plans et schémas <p>2. Opérations en basse tension</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des risques, vérification, identification et utilisation des équipements de travail utilisés - Opérations électriques hors tension en BT - la consignation en BT. - Mission du chargé d'intervention générale. - Mesures de prévention à appliquer lors des préparations électriques <p>3. Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte</p> <p>5. Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir une partie pratique dans l'établissement du salarié - Mise en application pratique. - Travaux pratiques sur installations BT de différents types - Revue des dangers inhérents à ces différents équipements.
DURÉE MINIMUM	LIEU	ÉVALUATIONS DES CONNAISSANCES
4heures	<ul style="list-style-type: none"> - En entreprise - En centre 	Evaluation théorique et évaluation pratique.
PÉDAGOGIE		
<p>La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié ayant une pratique régulière des opérations énoncées dans la NF C 18-510. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentations de fabricants...) et de support stagiaire.</p> <p>Les moyens utilisés seront <u>les plus adaptés possibles</u> pour permettre de visualiser les risques et les mesures de prévention applicables.</p> <p>Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire, contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage.</p> <p>Pour les stages en entreprise : prévoir une salle de formation (tableau blanc, vidéo projecteur, écran...).</p>		
VALIDATION DES ACQUIS	ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR	
A l'issue de la formation, si réussite aux évaluations, UCFE délivrera à l'employeur un avis pour l'habilitation du personnel et une attestation de stage.	EPI adapté pour la partie pratique : chaussures de sécurité, gants, tabouret, tapis, VAT.	

Recyclage recommandé tous les 3 ans.

Les titres d'habilitations doivent être examinés au moins une fois par an et chaque fois que cela s'avère nécessaire